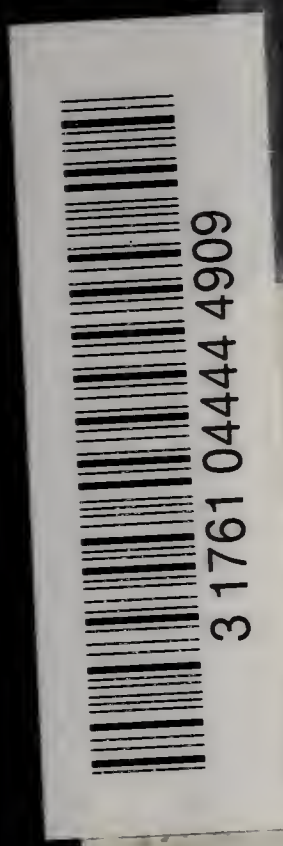
31761 04444 4909

Gingras, Jules Fabian
Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes

PC
2582
E565
1867
c.1
ROBA

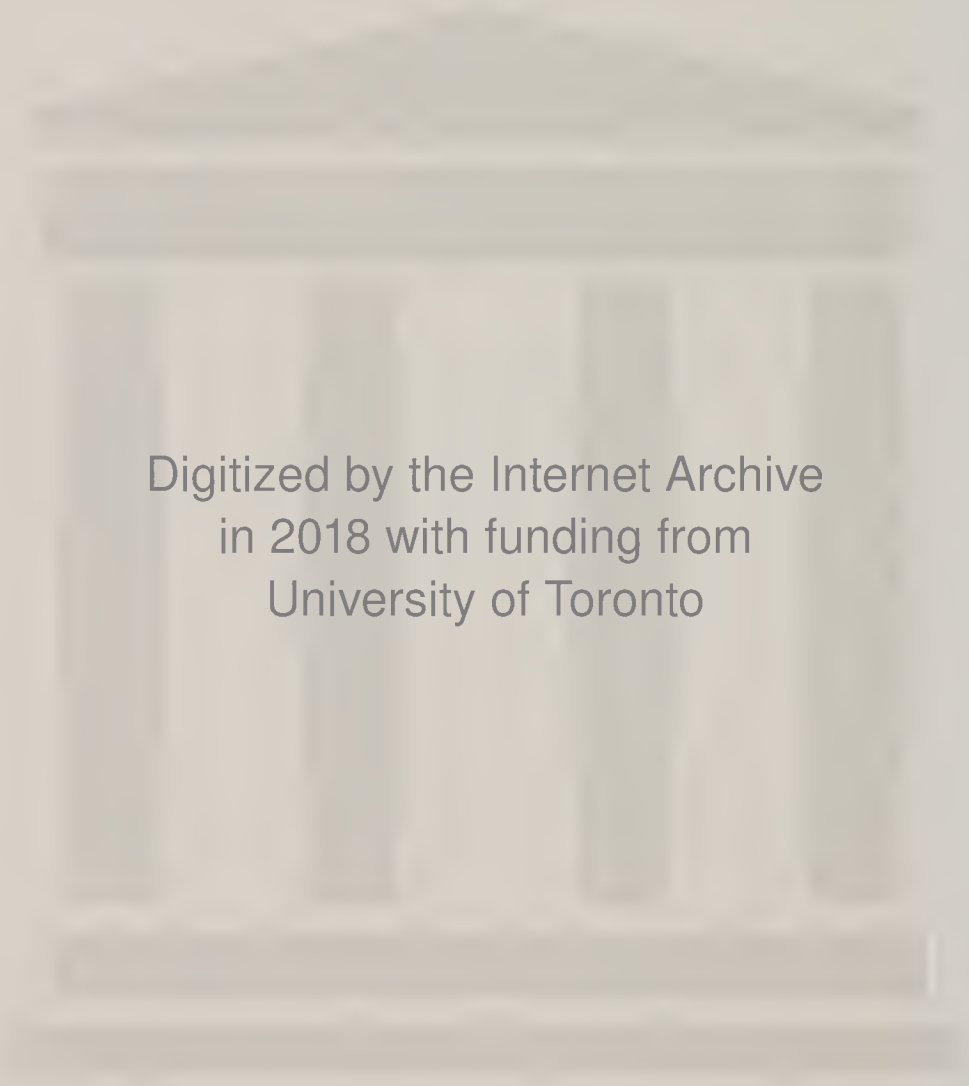
Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/manueldesexpress00ging

PRIX : 20 CENTIMES.

MANUEL

DES EXPRESSIONS VICIEUSES

LES PLUS FRÉQUENTES

PAR

J. F. GINGRAS, Traducteur au Parlement.

" On le peut, je l'essaie, un plus
" savant le fasse."

LAFONTAINE.

OUTAOUAIS :

IMPRIMERIE DU "CANADA."

1867.

(REPRODUCTION INTERDITE.)

Avec les salus respectueux
du compilateur.

MANUEL

DES EXPRESSIONS VICIEUSES

LES PLUS FRÉQUENTES

PAR

J. F GINGRAS, Traducteur au Parlement.

" On le peut, je l'essaie, un plus
" savant le fasse."
LAFONTAINE.

OUTAOUAIS:
IMPRIMERIE DU "CANADA."
1867.

NOT IN CIHM/ICMH MICROFICHE COLLECTION

PC
2582
E5G5
1867

PC
2582
E5 E5
1867

Le manuel que nous offrons aujourd'hui au public franco - canadien est une nouvelle édition, considérablement augmentée, de celui que nous avons publié à Québec en 1861.

Sans prétendre en tirer la moindre gloire, nous nous devons, cependant, de dire que ce modeste travail fut alors on ne peut mieux accueilli, et par la presse française de ce pays et par tous ceux qui voient avec peine les progrès constants que fait parmi nous l'anglicisation.

L'ouvrage que nous allons faire paraître sera à lui seul plus complet que tous les manuels de ce genre qui existent déjà, et dont un est l'œuvre de l'abbé Maguire, l'autre de M. le Dr. Meilleur, et le troisième d'un anonyme.

" En les parcourant," dit le *Journal de l'Instruction Publique* de 1861, "on est effrayé " du grand nombre d'anglicismes et de " mots anglais qui se sont glissés dans notre " langage usuel, et même jusque dans les pa- " ges de nos meilleurs auteurs."

A cela, et sans crainte de faire erreur, nous ajouterons que les termes corrompus, les solécismes et barbarismes ne sont pas moins nombreux ; mais il nous semble qu'au lieu de se lamenter sur un état de choses qui est loin de parler en notre faveur, l'essentiel serait de songer aux moyens à prendre pour couper court à ce mal, qui nous mène à grands pas vers notre complète dénationalisation.

Il est avéré que depuis vingt-cinq ans, bien loin de s'être épuré, notre langage a été se viciant de plus en plus, et cela bien que dans le cours de cette période il ait été publié quatre manuels constatant, à leur date respective, le progrès toujours croissant de ce mal.

De ce fait, que devons-nous conclure ? Que ce vice est indéracinable ? C'est l'avis de bien des gens, mais non le nôtre.

A l'époque de leur publication, chacun des manuels que nous venons de désigner portait en lui le germe de la réforme que tout patriote sincère doit désirer ; mais, pour que ce germe portât des fruits, il fallait que ceux qui présidaient à l'enseignement public en fissent répandre la semence dans un bon sol, et c'est ce qu'on a jusqu'ici oublié ou négligé de faire.

Nous n'ignorons pas que rien n'est plus difficile à faire qu'un livre classique à la portée des enfants, et c'est cette difficulté

qui fait que notre manuel ne peut être, comme livre d'enseignement, qu'un aide-mémoire pour des instituteurs.

L'enfant ne recherche pas la raison pour laquelle il faut employer tel ou tel mot. Il suffit qu'on lui dise: "dites ceci, ne dites pas cela," et son esprit est satisfait. Qu'on donne aux enfants tous les jours, ou seulement deux ou trois fois la semaine, des leçons de bon langage; qu'on les reprenne lorsqu'ils emploient, soit en parlant, soit en écrivant, une expression vicieuse, et on sera certainement en voie d'atteindre le but que nous nous sommes proposé en publiant ce recueil.

Quant à notre travail, nous pensons qu'il ne peut produire la réforme que nous désirons avec ardeur sans le concours actif des personnes qui dirigent l'enseignement élémentaire dans nos écoles, et c'est à leur habileté et à leur patriotisme que nous faisons appel en sollicitant ce concours.

MANUEL

DES

EXPRESSIONS VICIEUSES

LES PLUS FRÉQUENTES.

A

ACCULER. Corruption du verbe ÉCULER.

ACTION (CROSS). ACTION EN RECONVENTION ou RECONVENTIONNELLE, c'est-à-dire ce qui a lieu devant un tribunal lorsque la demande du défendeur a de la connexité avec la demande principale. Ce terme de jurisprudence paraît inconnu à nos avocats, qui ne se servent que de l'expression anglaise.

ADONNER (S'). Ne doit se dire que dans ce sens : S'ADONNER à une passion, à un vice, mais on le substitue souvent aux mots "par hasard" dans cette phrase : "Je *m'adonnais* à passer par là."

ADRESSER. Ne dites pas *adresser* une assemblée, une réunion ; c'est le verbe HARANGUER dont il faut se servir en ce cas.

AFFIQUOTS. Corruption d'AFFIQUETS, qui signifie un petit ornement de femme, tel que bracelet, collier, etc.

AIGREFIN. Selon le dictionnaire, ce substantif désigne l'escroc, le chevalier d'industrie ; mais bien des gens faussent son acception en s'en servant pour désigner une personne d'une faible constitution.

ALLÉGUÉ. Ce participe est souvent transformé en substantif, et cela inutilement, vu que nous avons le mot ALLÉGATION.

ALLSPICE. Poivre de la Jamaïque.

AMARRER. Expression maritime très répandue parmi les classes ouvrières, car, généralement, elles disent *amarrer* au lieu d'ATTACHER des souliers, une coiffure, etc. Nos écoles seules pourraient parvenir à faire disparaître cette mauvaise expression, ainsi que beaucoup d'autres, en mettant leurs élèves en garde contre elles.

AMENDEMENT. Faire une proposition, une motion *en* amendement. Cette manière de dire est anglaise et incorrecte. Pour être exact, il faut dire : Faire une proposition, une motion PAR VOIE ou SOUS FORME d'amendement.

AMONT. Terme de batelier qui désigne le côté d'où descend un fleuve, une rivière. Il désigne aussi l'endroit d'un fleuve, d'une rivière qui est au-dessus de la ville, du pont ou du port que l'on indique. Il n'a point d'autre acception, et le peuple a par conséquent tort de dire : *amont* la côte, pour : EN MONTANT.

ANGLIFICATION. Mot anglais très usité parmi nous, mais auquel on devrait substituer celui d'ANGLICISATION, qui correspond beaucoup mieux avec le verbe *angliciser*.

ANGLIFIER. Verbe de création canadienne. Le verbe français correspondant est ANGLICISER.

APPELABLE. Nos avocats paraissent croire que ce mot est français. Toujours ils disent : telle cause est *appelable* pour : telle cause est SUSCEPTIBLE d'appel ou SUJETTE à appel.

APPLICATION. Comme ce mot a beaucoup d'acceptions, nous nous bornerons à démontrer dans quels cas on lui prête, mais à tort, la même signification en français qu'en anglais. S'agit-il de faire une demande, une requête, on dit : j'ai fait ou je vais faire *application*. En consultant le dictionnaire, l'on se convaincra que l'on fausse l'acception de ce mot en l'employant ainsi.

APPOINTEMENT, APPOINTER. En anglais, ces deux mots signifient Nomination à quelque emploi ; mais, dans notre langue, *appointements* signifie le traitement d'un employé, et *appointer*, donner des appointements. Ces deux mots sont très-souvent employés dans leur signification anglaise par nos hommes de profession : c'est pourquoi nous les insérons ici, tout en les priant d'éviter cette faute,

APPROPRIATION. Ce mot désigne l'action de s'approprier, d'accaparer une chose. C'est donc à tort qu'on le voit figurer dans les documents et journaux publics, pour désigner une somme d'argent affectée à quelque objet, ou un crédit voté par la législature ou par des corporations. Pour être exact, il faut dire : VOTE D'ARGENT, VOTE D'UN CRÉDIT, ou bien : SOMME AFFECTÉE ou DESTINÉE à quelque fin. La même faute se répète pour le verbe APPROPRIER, qui a une acception de plus que son substantif ; exemple : une somme *appropriée* (c'est-à-dire proportionnée) aux besoins, aux circonstances. Il y a donc erreur chaque fois qu'on lit ou qu'on entend dire qu'une somme a été *appropriée*, au lieu de AFFECTÉE, VOTÉE, APPLIQUÉE ou DESTINÉE à des travaux ou autres fins.

ARGENTS, C'est à tort que nous écrivons ce mot souvent au pluriel, et cette erreur

vient encore de l'anglais, qui dit *moneys*, mot qui signifie DENIERS ou ESPÈCES.

ARRÊCHE. Ne dites pas une *arrêche*, mais une arrête de poisson.

AUBELLE. Corruption d'AUBIER qui signifie partie tendre et blanchâtre qui est entre l'écorce et le corps des arbres.

AVANCÉ. Nous faisons encore erreur en employant substantivement ce participe. C'est faire une ASSERTION qu'il faut dire, et non faire un *avancé*.

B.

BACHELIER. Par ce mot, l'on désigne souvent, mais à tort, le GARÇON ou le CÉLIBATAIRE.

BADRER. C'est encore un mot anglais francisé, et assurément il n'est pas un des moins ridicules, surtout lorsqu'on dit : c'est *badrant !* Nous avons les épithètes d'ENNUYEUX, de FATIGANT, voire même de SCIEUR, qui rendent parfaitement l'idée de *badrer ;* pourquoi donc ne pas nous en servir ?

BAILLER. Vieux mot qui signifiait Donner et qui n'est plus usité qu'au palais, et encore l'est-il rarement ; mais dans nos campagnes il est encore d'un emploi journalier, bien qu'il soit difficile de le reconnaître, tant il est aujourd'hui corrompu. Dans tou-

tes leurs transactions, nos paysans disent : je vous *barerai* tant pour telle chose, au lieu de BAILLERAI.

BAKING POWDER. Poudre à levain.

BALANCINE. Cordes qui suspendent par leurs extrémités les barres de bois transversales auxquelles sont attachées les voiles d'un navire. C'est donc erronément que l'on se sert de ce mot pour celui de BALANÇOIRE.

BALLIER. Corruption du verbe BALAYER.

BALLAST GROUND. Lieu de délestage.

BANDE. *BANDE DE MUSIQUE*, *BANDE MILITAIRE*, Désignations empruntées de l'anglais par nous, tandis que nous avons celles-ci, qui valent beaucoup mieux : CORPS DE MUSICIENS, MUSIQUE MILITAIRE OU DE RÉGIMENT.

BARBOT. On appelle ainsi, mais à tort, l'insecte de la famille des coléoptères. ESCARBOT est le nom français de cet insecte.

BARDA. Les classes ouvrières, particulièrement les femmes, se servent de ce terme au lieu de RANGER, NETTOYER ou FAIRE LE MÉNAGE ? La disparition de ce mot barbare est grandement à désirer.

BARDEAU. Terme d'imprimerie synonyme de *casseau*. C'est une réserve, distribuée comme la casse, dans laquelle on survide les sortes surabondantes. C'est ce que nos typographes appellent erronément la *casse de fonte*.

BARGAIN. Nos hommes d'affaires ne se servent pas seulement de ce terme ; ils en ont même fait un verbe, car ils disent : j'ai *bargané* ou je *barganerai* tels effets, et cela bien qu'ils sachent tous qu'ÉCHANGER ou ENTRER EN MARCHÉ sont les termes correspondants. Cette manie d'employer de préférence aux nôtres des expressions aussi barbares ne parle guère en faveur de notre patriotisme.

BARLEY. Rarement l'on désigne ce grain par son nom français, et pourtant le mot ORGE est bien connu. *Peeled Barley*, orge mondée, *pearl barley*, orge perlée.

BARRE. Ce mot est mal appliqué, lorsque par lui nous voulons désigner le COMPTOIR ou la BUVETTE d'une auberge.

BARRENE. Jeu d'enfant qui consiste en une manière d'échelle tracée avec de la craie, dans laquelle on marche à cloche-pied, en poussant avec le pied une espèce de palet. Le nom français de ce jeu est MÉRELLE ou MARELLE.

BARRER. *Barrer* une porte peut se dire lorsque cette porte se ferme au moyen d'une *barre ;* mais si elle se ferme à la clé, il sera plus logique de dire porte FERMÉE À CLÉ que porte *barrée.*

BED. L'on appelle *bed* à Québec, le meuble qui sert à la fois de lit et de banc ; BANC-LIT est le nom français de ce meuble.

BELT. CEINTURON de cuir ou d'étoffe.

BILL of LADING. CONNAISSEMENT. Ce mot est assez connu, mais nos marchands canadiens se servent de préférence de l'anglais. Inutile d'ajouter qu'ils ont tort.

BITTERS. Pour bien des gens, *bitters* et ABSINTHE sont deux choses tout-à-faits différentes, tandis qu'il n'y a de différence réelle que dans les noms. Il n'est pas besoin de dire qu'ABSINTHE est le mot dont on devrait toujours se servir.

BITTERS (MIXED). Absinthe composée.

BLACK BALL. Autrefois, peu de temps, sans doute, après la cession du pays aux Anglais, le CIRAGE qu'il y avait sur notre marché était en boule ; de là le nom de *black ball ;* mais plus tard, la maison Martin, de Londres, en fit cesser la vogue, en introduisant ici son célèbre cirage liquide — en cruche, par conséquent — ce qui n'empêcha pas

nos bons Canadiens de toujours désigner cet article sous le nom de *black ball*. La vogue du cirage Martin cessa à son tour, et notre marché en eut cette fois en tablette, que nos bons Canadiens continuèrent à appeler *black ball*. Le cirage en tablette fit place au cirage en boîte, et nos bons Canadiens l'appelèrent encore *black ball !* La tradition est chose qu'il faut respecter, d'ordinaire, mais, dans le cas présent, nous pouvons, je crois, en rire, jusqu'à ce que le cirage nous revienne en boule.

BLACK-EYE. ŒIL POCHÉ. Bien qu'il soit connu, il est rare qu'on se serve du terme français.

BOITE. Les avocats sont dans une complète ignorance de la nomenclature de leur profession, ignorance à laquelle ils suppléent en se servant, soit du mot anglais même, soit en le traduisant. Toujours ils disent : la *boîte* des témoins, la *boîte* des jurés, et pourtant, s'ils s'étaient donné la peine, ou plutôt l'agrément de lire le code français, ils sauraient aujourd'hui qu'au lieu de *boîte* il faut dire : BANC des témoins, BANC des jurés.

BOMBE. A Québec, l'on dit presque toujours *bombe*, et à Montréal, *canard*, au lieu de BOUILLOIRE, et pourtant, ce dernier mot désigne assurément mieux que les deux autres l'objet dont il est question.

BOOME. Ce mot est employé par nous, mais un peu francisé, car l'on dit *bôme* pour désigner une ESTACADE FLOTTANTE ou BARRAGE en dedans duquel l'on tient du bois en flotte.

BOOT-TREE. EMBOUCHOIR. Instrument formé de quatre pièces de bois et servant aux cordonniers pour élargir les chaussures trop étroites. Ce nom est ignoré de toute cette classe d'ouvriers.

BOUCHARDE. Outil d'acier par le bas et fait en plusieurs pointes à diamant, à l'usage des tailleurs de pierres et désigné par eux sous le nom de *ciseau à dents ;* mais ils se trompent davantage lorsqu'ils appelles *boucharde* le marteau dentelé ou brételé, vu que LAIE est le véritable nom de ce marteau.

BOW-SAW. SCIE À CHANTOURNER. Les menuisiers et ébénistes désignent toujours cette scie par son nom anglais.

BRACE (TO). Poser des bandages de fer en dedans de l'avant d'un navire. C'est ce que les charpentiers appellent à tort *brécer*.

BRAID. Bordures de robes de femmes. MILLERET est le nom français de cette bordure, que nous appelons indifféremment *braid* ou *miret ;* mais il est facile de voir que ce dernier mot est la corruption de MILLERET.

BRAN, MOULÉE DE SCIE. SCIURE de bois est le mot usité aujourd'hui en France.

BRANCARD. Nous donnons d'ordinaire à ce substantif une acception que le dictionnaire ne lui reconnaît pas, lorsque par lui nous voulons désigner ce qui reste de cartes après qu'on a donné à chacun des joueurs le nombre qui lui en revient. TALON est le mot dont il faut se servir en ce cas.

BRANCH. Les employés publics, et bien d'autres après eux, disent : la *branche* des douanes, au ministère des finances ; la *branche* des arpentages, au ministère des terres,— et cela parce que l'anglais dit *branch*, — tandis que DIVISION est le terme français correspondant. Cette mauvaise habitude qu'on a de toujours traduire le mot anglais au lieu d'en chercher l'équivalent, finira bientôt par corrompre tout à fait notre langue, surtout si ceux qui devraient la bien parler ne travaillent pas à s'en corriger.

BRANCH-MAN. PORTE-LANCE. Pompier qui, aux incendies, tient le tube de cuivre d'où s'échappe le jet. Voir *Pipe*.

BRIN et GRAIN. En disant . il tombe des *brins*, des *grains* de pluie, l'on commet un faute. Pour l'éviter, dites : GOUTTES de pluie.

BROU. Partie verte la plus extérieure des fruits à coquille et dont on tire une matière colorante qui s'emploie en teinture ; mais lorsque le peuple se sert de ce terme, il

lui donne une toute autre signification, car il le substitue toujours au mot MOUSSE dans les locutions suivantes : de *la brou* de savon ; de *la brou* de bière, etc.

BRANDY. Tout le monde sait qu'EAU-DE-VIE est le nom français de ce spiritueux ; mais non content de le désigner par le nom anglais, l'on dit encore : du *pale*, du *dark brandy*, et c'est là le comble du ridicule, car si l'on veut du *dark*, il ne s'agit que de demander de l'EAU-DE-VIE COLORÉE ; l'autre qualité de cette boisson se désigne sans qualificatif.

BRASSER LES CARTES. C'est BATTRE les cartes qu'il faut dire.

BREAST HOOK. Fortes pièces de bois courbes que l'on applique en dedans de l'avant du vaisseau pour le lier et le renforcer, pièces que l'on désigne en français sous le nom de GUIRLANDE.

BRICKLAYER. MAÇON-BRIQUETEUR.

BUN. BRIOCHE. Sorte de pâtisserie ordinairement faite de fleur de farine, d'œufs et de beurre.

BUTIN. Par ce mot, les classes laborieuses désignent le LINGE et tous les articles de vêtement. Si elles savaient que *butin* veut dire OBJETS VOLÉS, ou tout ce qui peut être pris à l'ennemi, nous pensons bien qu'elles

cesseraient de le mal appliquer ; mais sa mauvaise application ne disparaîtra qu'à la longue, et si dans les écoles on s'applique à corriger les élèves des expressions erronées dont fourmille notre langage.

BUTT (TO). Les charpentiers de navire disent *botter* au lieu de ROGNER des pièces de bois. Ils appellent aussi *botteur* celui qui est chargé de cette besogne. Nous ne saurions trop leur conseiller d'abandonner ces termes anglais corrompus. Le bon sens et leur langage ne pourront qu'y gagner.

C.

CAFIÈRE. Corruption de CAFETIÈRE.

CAGE. L'on appelle ici *cage* un RADEAU ou TRAIN DE BOIS.

CAILLE. Pour signifier TACHETÉ de blanc et de noir, en parlant des bestiaux, etc., ce mot n'est pas français.

CALÈCHE. Voiture riche à quatre roues, fort légère, ordinairement découverte et traînée par deux chevaux. Nous faisons, par conséquent, erreur en appelant *calèche* la voiture légère à deux roues, dont se servent nos cochers de place. CABRIOLET est le nom de cette voiture.

CALOTTE. S'emploie au lieu de CASQUETTE, et bien à tort, vu que *calotte* est un

petit bonnet sans visière qui ne recouvre que le dessus de la tête.

CAMBRIC. Sorte de tissus de coton et dont PERCALE est le nom français.

CAN. Mettre sur le *can*. Ce mot n'est pas français, et doit être remplacé par l'adverbe DE CHAMP, qui signifie poser horisontalement une chose sur le côté le plus étroit. Exemple : placer une brique, des solives DE CHAMP.

CANAPÉ. SOFA. L'on donne toujours le nom de *sofas* aux *canapés* qui parent les salons. Le *sofa* est un lit de repos qui sert de siége, et le CANAPÉ un long siége à dossier.

CANISTRE. Ce mot n'étant pas français, il serait sage de le remplacer par BOÎTE et BIDON, dans les cas suivants : BOÎTE de homard ; BOÎTE à thé, à café ; BIDON d'huile, etc.

CANTHOOK. Espèce de crochet muni d'un manche et dont on se sert pour déplacer du gros bois, des plançons. RENARD est le nom français.

CAPITAL POLITIQUE. Faire du *capital* politique. Cette acception du mot *capital* est anglaise. Dites : faire du PROSÉLYTISME ou de la PROPAGANDE politique.

CARACTÈRES D'IMPRIMERIE:—

Dénominations Anglaises.	Anciennes Dénominations Françaises.	Nouvelles Dénominations Françaises. Force de corps en points.
Diamond,	Diamant,	3 pts.
Pearl,	Perle,	4 id
Agate,	Parisienne ou sédanoise,	5 id
Nonpareil,	Nonpareille,	6 id
Minion,	Mignonne,	7 id
Brevier,	Petit-texte,	7½ id
Bourgeois,	Gaillarde,	8 id
Long Primer,	Petit romain,	9 id
Small Pica,	Philosophie,	10 id
Pica,	Cicéro,	11 id
English,	St. Augustin,	12 13 id
Great Primer,	Gros texte,	14 15 16 id
Paragon,	Gros romain,	18 id
Dou.Small pica,	Petit paragon,	20 id
Real dou. pica	Gros paragon,	22 id
Double english,	Palestine,	24 id
Double great primer,	Petit canon,	28 id
Doubl. Paragon	Trismégiste,	36 id
Canon,	Gros canon,	44 48 id
Five lines pica	Double Canon,	56 id
Four lignes Paragon,	Dou trismégiste,	72 id
Eight lines pica	Triple canon,	88 id
Eight lines english,	Grosse nonpa'le	96 id
Nine lines pica,	Moyen'e de fonte	100 id

CARRIOLE. Petite charrette couverte et ordinairement suspendue. C'est donc une faute de désigner la voiture d'hiver qui, aujourd'hui, commence à faire place à un TRAÎNEAU plus élégant, plus élevé de terre, et que l'anglais nomme *sleigh* et *cutter*. Ces voitures d'hiver existent aussi en France, mais elles ne portent pas, même celles qui servent au transport de charges, etc., d'autre nom que celui de TRAÎNEAU ; c'est pourquoi nous ferions bien de ne les désigner que par ce terme, auquel, sans déroger, nous pourrions ajouter au besoin les qualificatifs suivants: traîneau de PLACE ; traîneau DE LUXE ; traîneau DE CHARROI.

CASSEROLE. Ustensile de cuisine ; mais, par ce mot, nous voulons désigner, nous, le vase de fonte attaché au devant d'un poële pour en recevoir les cendres qui s'en échappent. Inutile de dire que nous nous trompons en nommant *casserole* ce vase, dont le véritable nom est CENDRIER.

CASTONADE. Corruption de CASSONADE.

CASTOR (HUILE DE). D'après cette désignation, on ne peut qu'être porté à croire que l'huile employée d'ordinaire comme laxatif vient du castor même, tandis qu'elle est extraite d'une graine et que son vrai nom est huile de RICIN.

CATSUP. Sauce piquante faite de champignons ou de brou de noix : SAUCE DE CHAMPIGNONS.

CAVEAU. Petite cave. Par ce mot nous désignons cette espèce d'armoire ménagée dans les murs ou sous un escalier, et dont le nom français est PLACARD.

CHALLENGE (TO). Signifie PROVOQUER ou RÉCUSER, selon le cas ; mais le verbe anglais est fréquemment employé par toutes les classes de la société, voire même par certains de nos hommes de loi qui se targuent de savoir, et qui ne se gênent pas pour dire : je *challenge* ou j'ai *challengé* ces jurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'après avoir ainsi outragé leur langue, ils ne manifestent aucune honte.

CHAMPLURE. Trou pratiqué au bas d'un tonneau ou baril, pour en faire écouler le contenu. C'est donc à tort qu'on emploie ce mot pour celui de ROBINET.

CHANDELLE. Ne dites pas : *tuez* la chandelle ; la chandelle va *mourir*. Cette manière de parler est on ne peut plus ridicule. Dites : *Éteignez* la chandelle ; *éteignez* le feu ; la chandelle, le feu va *s'éteindre*.

CHANGE. Ne dites pas : avez-vous du *change* pour cinq piastres ? mais : avez-vous la MONNAIE de cinq piastres.

CHARGE. S'emploie dans ce cas-ci, dans nos palais de justice : " La *charge* du juge au jury." Pas n'est besoin de dire que c'est là une fausse acception que nos hommes de loi pourraient éviter facilement. Si *charge* est parfois synonyme de caricature, ils deviennent certainement un sujet de *charge* lorsqu'ils se servent de ce mot au lieu d'ALLOCUTION.

CHARGER. On *charge*, on m'a *chargé* tant pour cette marchandise. Ces deux expressions sont anglaises. Pour être exact, il faut dire : " On DEMANDE tant, on m'a PRIS tant pour cette marchandise."

CHARRETIER. Ce mot ne désigne que la personne qui gagne sa vie à voiturer diverses choses dans une charrette. Ainsi, nous faisons donc erreur en appelant *charretier* au lieu de COCHER celui qui mène un carosse, ou toute autre voiture servant au transport des personnes.

CHASSIS. L'on dit d'ordinaire *châssis* pour FENÊTRE.

CHENIQUER. Ce mot, calqué sans doute sur le verbe anglais *to sneack*, s'emploie par un grand nombre dans le sens de RENONCER, de CÉDER.

CHÈQUE. Ce mot anglais est tellement en usage parmi nous, et depuis si longtemps

qu'on le croit aujourd'hui français. Pourtant, l'équivalent était facile à trouver dans notre langue, vu que *chèque*, dans le sens qu'il est le plus généralement employé, veut dire BON sur une banque.

CHÈQUER. C'est encore un verbe de création canadienne, et dont la classe marchande se sert dans les cas suivants : *chèquer* un compte, un livre de comptes, et cela quoique la comptabilité française ait déjà deux verbes analogues à son service : VÉRIFIER ou CONTRÔLER un compte, etc. Sur les chemins de fer et les bateaux-à-vapeur, les garde-bagages disent aussi *chèquer ;* mais, pour eux, cela signifie MARQUER ou NUMÉROTER les colis qu'on leur remet, et en échange desquels ils donnent des JETONS de cuivre numérotés (aussi appelés *cheques* en anglais), jetons que l'on présente ensuite au terme du voyage pour ravoir les objets qu'on leur a confiés.

CHEVAL. On appelle ici *cheval* ce cadre de bois léger sur lequel on met sécher le linge. SÉCHOIR est le nom français de ce cadre.

CHEVAL A CHEVAL. Se dit entre joueurs lorsqu'ils ont gagné chacun une partie à un jeu quelconque, et qu'il s'agit de jouer la partie décisive. Cette expression vient de l'anglais *horse hand*, mais dans no-

tre langue, MANCHE À MANCHE est l'expression voulue.

CIVILIEN. En parlant d'un militaire, il arrive fréquemment d'entendre dire qu'il a assisté quelque part en habit de *civilien*, mot qui n'est nullement français, et qui n'a pas non plus cette acception en anglais. Habit BOURGEOIS est le mot qui convient en pareil cas.

CLAIR, JE SUIS. Expression imitée de l'anglais, *I am clear*, et qui s'emploie souvent, mais à tort, pour indiquer que l'on a FINI une tâche, un travail, que l'on est SORTI VICTORIEUX d'une lutte ou d'une partie à un jeu quelconque.

CLAIRER. Mot anglais vicié, qu'on emploie impérativement. Exemple : *clairez* le chemin, *clairez* la maison, et cela à la place de ces expressions plus correctes : LIVREZ le chemin, VIDEZ la maison.

CLERC. On fait erreur en disant : clerc notaire, clerc avocat. clerc médecin. Pour être exact, dites : CLERC DE NOTAIRE, d'AVOCAT, DE MÉDECIN.

CLERC de POLL (*Poll Clerk*). SECRÉTAIRE D'ÉLECTION est le titre par lequel cet officier devrait être désigné.

CLINCHING. En terme de construction, ce verbe signifie RIVER Dans nos chan-

tiers de navire les ouvriers ont francisé ce mot, et ils disent maintenant *clincher* au lieu de RIVER un boulon, une cheville. C'est là un malheur; car, pour peu qu'ils continuent ainsi à se servir de mots anglais, leur langage ne pourra bientôt plus être appelé français, et une fois cet idiome perdu pour nous, sur quoi s'appuiera la nationalité française en Canada, ce bien si cher à tous les franco-Canadiens ?

COLLECTER. Ce verbe n'est pas français, mais il n'en est pas moins usité parmi nous dans ces cas-ci : *collecter* des comptes, de l'argent. Pour être exact, dites: PERCEVOIR des comptes, de l'argent.

COMMISSIONED OFFICERS. OFFICIERS. *Non-commissioned officers*, SOUS-OFFICIERS.

CONNEXION. Il y a *connexion* entre ces deux chemins de fer ;—CORRESPONDANCE est le terme consacré en ce cas.

CONSTITUANTS. La signification de ce mot est souvent faussée. Exemple : faire selon la volonté de ses *constituants ;* rendre compte à ses *constituants*, etc. En pareils cas, c'est COMMETTANTS ou MANDATAIRES qu'il faut employer, le *constituant* étant celui qui donne une terre ou un terrain à constitut.

CONSISTANT, INCONSISTANT.— Être *consistant* ou *inconsistant* à soi-même, à ses principes. Ce sont là deux fautes souvent commises par les journaux français de ce pays. C'est CONSÉQUENT ou INCONSÉQUENT qu'il faut dire.

CONTEMPLATION. Ce substantif est souvent employé à tort et dans les cas suivants : L'objet en *contemplation*, au lieu de l'objet en VUE ; l'entreprise en *contemplation*, au lieu de l'entreprise PROJETÉE.

CONTRACTEUR. Ce mot qui vient de l'anglais *contractor*, est aussi presque toujours employé de préférence au mot français ENTREPRENEUR.

COPIE, EXEMPLAIRE. Le premier de ces mots signifie une EXPÉDITION ou un écrit. C'est donc à tort que l'on dit *copie* d'un livre ou d'un imprimé quelconque ; EXEMPLAIRE est le mot dont il faut se servir en ce cas.

COQUERELLE. Nom qui était donné dans certaines abbayes à des femmes dont la fonction était de garder les chanoinesses depuis le moment de l'extrême-onction jusqu'à leur enterrement. Par ce mot, le Canadien désigne un insecte très commun dans beaucoup d'habitations du Bas-Canada et qu'en France l'on appelle BLATTE.

CORDEAUX. Se dit à tort au lieu de GUIDES ou RÊNES servant à conduire un cheval attelé à une voiture.

CORDON. Le peuple l'emploie à tort pour désigner un QUART de corde de bois.

CORN STARCH. AMIDON de maïs.

COTON. Ce mot s'emploie à tort, et fréquemment, pour désigner un TROGNON de choux, de pomme, etc.

COUVERTE. Se dit erronément pour COUVERTURE de laine.

CRAB. Les charpentiers de navire appellent ainsi un engin dont CABESTAN VOLANT est le nom français.

CRACKER. CRAQUELIN. Espèce de biscuit sec.

CRÉATURE. On ne saurait trop s'élever contre la signification que la classe ouvrière donne à ce mot, car toujours par lui elle entend désigner les personnes du sexe. Il ne serait donc que juste que chacun l'aidât à se corriger de cette faute, qui est trop grossière pour ne pas jeter du ridicule tant sur elle que sur ceux qui la laissent se perpétuer.

CROUTE. Se dit à tort au lieu de DOSSE pour désigner la première et la dernière planche qu'on lève en refendant les bois de sciage.

CRUEL. Un enfant *cruel*, se dit souvent du bébé, lorsque, par indisposition, il est la cause de grandes fatigues pour sa mère. MALINGRE est le qualificatif propre.

CULLER. C'est par ce mot—qu'ils prononcent à la française, *colleur*—que les mesureurs-inspecteurs de bois désignent leur profession. Il en est même qui disent : j'ai *collé*, pour j'ai INSPECTÉ du bois ; aussi, est-il impossible à une personne qui ne sait pas l'anglais de les comprendre. Veulent-ils dire : j'ai LIVRÉ tant de pièces de bois pour un chargement, ils se servent de ces mots : J'ai *chippé* tant de pièces de bois. Ils ne savent pas, assurément, que *chipper* veut dire voler !

CUSTARD. Œufs au lait.

D

DALOT. C'est un conduit dans lequel s'écoulent les eaux d'un navire, et l'on fait par conséquent erreur en employant ce mot pour désigner le TUYAU d'une dalle ou gouttière.

DÉBITER. Se dit souvent au lieu de DÉPECER une volaille, DÉCOUPER des viandes.

DÉFONCER. Ne dites pas *défoncer*, mais ENFONCER une porte.

DÉFRANCHISER. C'est le verbe anglais, *to disfranchise*, qui a été ainsi franci-

sé, quoique nous ayons déjà en français le verbe DÉSAFFRANCHIR, qui vaut certainement mieux.

DÉMANCHER. L'on dit souvent: il s'est *démanché* le bras, la jambe, et il se l'est fait *ramancher*. Pour être exact, il faut dire: jambe DÉMISE, bras DÉMIS.

DÉMENCE. Maison en *démence*. Le peuple se sert fréquemment de ce mot pour signifier maison en RUINE.

DEMIARD. Ce mot n'étant pas français, ne serait-il pas sage de le remplacer par celui de DEMI-CHOPINE ?

DÉPUTÉ. En français, ce substantif est synonyme d'envoyé, de représentant du peuple. On l'emploie donc à tort, et cela fréquemment, dans ces cas-ci: *député*-shérif, *député*-adjudant, *député*-greffier, désignations inexactes qui devraient être remplacées par celles de SOUS-shérif, de SOUS-adjudant et de greffier-ADJOINT.

DIRECTORY. ALMANACH DES ADRESSES.

DISCOUNT. Le mot français ESCOMPTE est rarement employé. En ce pays, les affaires commerciales se font presque toujours en anglais; de là vient que ce mot et beaucoup d'autres sont ignorés de bien des marchands et commis de notre origine. Ne fe-

raient-ils pas bien de travailler à les connaître ?

DISGRACE. En anglais ce mot a le sens de *honte*, de *déshonneur* ; mais dans notre langue il signifie n'être plus en faveur. Ainsi, au lieu de : " ce serait une *disgrâce* pour Québec de cesser d'être le château-fort de la nationalité franco-canadienne," il faut dire : ce serait HONTEUX ou DÉSHONORANT.

DISPUTER. Se *disputer* avec quelqu'un est inexact. C'est se QUERELLER qu'il faut dire.

DRAFT. Soit dans les transactions commerciales ou autres, le plus souvent on se sert de ce mot anglais au lieu de TRAITE. Nos charpentiers disent aussi *draft* pour PLAN de navire, et *drafter* au lieu de TRACER un plan de navire.

DUMMY. Se dit au jeu de whist lorsqu'il manque un quatrième pour faire cette partie. Le jeu du manquant est alors mis à découvert sur la table, et c'est ce qu'on appelle en français faire la partie de whist avec un MORT.

E

ÉCOPEAU, Corruption de COPEAU.

ÉDITORIAL. Bien qu'il ne soit nullement français, la plupart de nos journalistes se servent chaque jour de ce mot, qu'ils empruntent de l'anglais pour désigner l'ARTICLE DE FOND. En supposant que ce terme acquière quelque jour le droit de bourgeoisie dans notre langue, ce ne pourra être qu'à l'effet de faire une distinction entre les tartines du rédacteur et de l'éditeur, mais en attendant, et pour qu'un jour l'on ne croie pas que nos rédacteurs se font aider, il vaudrait mieux qu'ils commençassent sans retard à se corriger de cette faute et de bien d'autres qui émaillent d'ordinaire leurs élucubrations.

ÉMANATION. En français, ce mot est synonyme d'*exhalaison*, ce qui n'empêche pas nos hommes de loi de l'employer toujours dans son acception anglaise ; c'est pourquoi ils disent : l'*émanation* d'un bref, d'une injonction, etc., au lieu de l'ÉMISSION d'un bref, etc.

EMBARQUER. Se dit souvent, mais à tort, au lieu de MONTER en voiture. L'on dit de même *débarquer* au lieu de DESCENDRE de voiture.

EMBELLE. Partie du corps d'un navire comprise entre les deux gaillards ; cependant, nous disons fréquemment : j'ai, j'aurai ou j'ai eu mon *embelle* de faire telle chose, et par cela nous entendons l'OCCASION, la

O.

OFFICE. Ce mot, qui est d'un usage fréquent dans les deux langues, est généralement mal appliqué par nous. Exemple, l'*office* d'un notaire. d'un avocat, d'un médecin, tandis que l'on devrait dire : l'ÉTUDE d'un notaire, le BUREAU d'un avocat, l'OFFICINE d'un médecin. Pour désigner leur imprimerie, les typographes canadiens disent souvent l'*office*, au lieu de l'atelier. Dans certain cas, le mot anglais *office* signifie MINISTÈRE ; alors on se trompe grandement de lui donner en français le mot *bureau* pour équivalent, et c'est cependant ce qui se voit tous les jours, car on dit : *bnreau* du secrétaire provincial, pour désigner le SECRÉTARIAT provincial ; *bureau* des terres de la couronne, au lieu de MINISTÈRE des terres, et ainsi de suite pour tous les départements qui ont pour chef un conseiller d'état.

OFFICIER-RAPPORTEUR. En France, l'officier ainsi désigné est un juge d'instruction devant un conseil de guerre ou de discipline. Ce titre injudicieux, qui figure dans toutes nos lois électorales, et qui est la traduction mot à mot de *Returning Officer*, devrait être remplacé par celui de PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

OGEE. Les menuisiers paraissent ignorer le mot français OGIVE, car ils désignent tou-

jours sous le nom d'*ogee* la MOULURE OGIVALE et même l'outil de cette moulure.

ORIGINER. Ce verbe n'existe pas dans notre langue ; mais à force de singer l'anglais en tout, l'on a fini par dire comme lui : telle chose a *originé* ici ou là. L'emprunt de ce verbe serait justifiable si nous n'avions pas en français d'équivalent, mais il est très facile de rendre l'idée de ce mot en disant : telle chose a EU LIEU, A COMMENCÉ, S'EST PASSÉE ici ou là.

OVERHAUL (TO). Signifie d'abord LARGUER ou LACHER une amarre, et en second lieu, EXAMINER un compte, etc.; mais il arrive souvent que dans ce dernier cas ce verbe anglais est francisé par les charpentiers et constructeurs de navire, car ils disent généralement *overhaler* un bâtiment, etc., au lieu d'EXAMINER.

P

PAIE-MAITRE. Traduction littérale de *paymaster*. PAYEUR est le terme français correspondant.

PALETTE. L'on dit ici *palette* au lieu de VISIÈRE de shako ou de casquette.

PANTRY. Sur un navire, *pantry* signifie SOUTE aux provisions, et dans une maison la DÉPENSE, c'est à dire le lieu où l'on met toutes les provisions de table.

PARCEL-POST. Poste aux menus articles.

PARÉ. Je suis *paré*, se dit souvent au lieu de : je suis PRÊT.

PARAGRAPHE (§). Ce signe sert de titre dans une classe de subdivisions. C'est dans les ouvrages scientifiques, et notamment dans les matières de jurisprudence qu'on l'emploie le plus ordinairement. C'est donc à tort que l'on dit souvent *paragraphe* pour ALINÉA.

PAR ARGENT. Traduction littérale de *by cash*. Dans la tenue des comptes, cette locution vicieuse devrait être remplacée par le simple mot ARGENT.

PARAPEL. Corruption de *parapet*, qui signifie élévation en terre ou en maçonnerie, qui couronne la partie supérieure d'un rempart. Nous avons donc deux fois fort de dire *parapel* pour TROTTOIR, chemin réservé aux piétons.

PATATE. C'est abusivement que l'on se sert de ce mot au lieu de POMME DE TERRE, la *patate* étant une plante que nous ne possédons pas et qui ne vient qu'entre les deux Tropiques.

PATRONISER. Verbe anglais francisé. *Patrôner* est le verbe français correspondant.

PAYER. *Payer* une visite, *payer* des compliments. C'est la traduction littérale des locutions anglaises *to pay a visit*, *to pay compliments*. C'est RENDRE une visite, et FAIRE des compliments qu'il faut dire.—En disant : cette entreprise, cette industrie *paie bien*, on fait encore un anglicisme. Dites : cette entreprise, cette industrie RAPPORTE beaucoup.

PEG-AWL. Les cordonniers désignent par ce mot anglais le perçoir dont ils se servent lorsqu'ils font des chaussures à la cheville. BROCHE est le nom français de cet outil.

PEG-TOP. L'habit et le pantalon dits à la *peg - top* sont désignés en France sous le nom d'habit, de pantalon à GIGOT.

PELOTE. Jouer à la *pelote*, jeu de *pelote*, sont des expressions vicieuses, attendu que le jouet employé n'est pas une *pelote*, mais bien une BALLE. Dites : jeu de PAUME, jouer à la PAUME ou à la balle.

PENSIONNER. On dit fréquemment : je *pensionne*, au lieu de : je suis en pension ou dans telle pension. Il suffit de réfléchir un seul instant pour savoir que *je pensionne* ne peut se dire que dans le cas où l'on fait une pension à quelqu'un.

PEPPERMINT. MENTE POIVRÉE est le nom français de cette plante ou de l'essence qu'on en extrait.

PEPPERMINT LOZENGES. PASTILLES de menthe.

PERCHE DE LIGNE. Se dit généralement au lieu de CANNE À PÊCHE.

PERLAS. Corruption de PRÉLART.

PICKLES. CONSERVES au vinaigre et non pas *marinades*, mot que nous employons toujours et qui ne s'applique qu'aux viandes. Voyez *Marinades*.

PICKLES (MIXED). VARIANTES.

PILER. Il est inexact de dire : *piler* sur les pieds de quelqu'un, pour lui MARCHER sur les pieds.

PIGEON-HOLE. Sorte de jeu de bagatelle.

PILOTE BRANCHÉ. C'est là une traduction de *branch pilot* qui peut à bon droit prendre rang parmi les plus grosses âneries. PILOTE LAMANEUR est le nom par lequel devrait être désigné le marin reçu et commissionné, après des études spéciales, pour entrer dans notre fleuve et en sortir toute espèce de bâtiments.

PIPE. Tube de cuivre qui termine le boyau d'une pompe à incendie, Le nom français, LANCE à incendie, ou LANCE, tout simplement, est complètement inconnu dans le pays.

PLATFORM. S'emploie quelquefois comme synonyme de PROGRAMME ou PROFESSION DE FOI POLITIQUE d'un candidat à la représentation. Ce mot n'est pas même anglais dans le sens indiqué.

PLANER. TAQUOIR. Morceau de bois avec lequel on applanit les formes dans les imprimeries.

PLASTER. L'on désigne rarement en français cette toile gommée qui sert à panser les blessures. C'est toujours *plasteur* que l'on dit au lieu d'EMPLATRE,

PLASTERER. PLATRIER. Il est rare que nos ouvriers ne disent pas *plastereur* au lieu de PLATRIER.

PLUG (TO) TAPONNER. Terme de construction navale. Ce verbe signifie recouvrir les têtes de clou du pont d'un navire au moyen de petits tapons de bois. Les charpentiers paraissent ignorer le verbe et le substantif correspondants de *to plug* et de *plug*. car ils disent *ploguer* au lieu de TAPONNER un pont de navire, et *plug* au lieu de TAPON.

POCHE, EMPOCHER. Au jeu de billard, l'on imite l'anglais quand l'on dit *poche* au lieu de BLOUSE, et *empocher* au lieu de BLOUSER une bille.

POIGNÉE, BOUTON de PORTE. L'on ne se sert toujours que du mot *poignée*, et pourtant, lorsqu'une poignée de porte est ronde, il serait plus exact de dire BOUTON.

POLL ET MAISON DE POLL, Rien de plus ridicule que le baragouin formé de mots anglais et français, et au lieu de travailler à réformer notre langage sous ce rapport il semble que nous prenons à tâche de faire le contraire, témoin la désignation vicieuse qui figure en tête de cet article, et que tout le monde emploie comme étant de bon aloi. Il ne serait pourtant pas plus difficilede dire VOTATION, BUREAU DE VOTATION.

POSTAGE. Se dit souvent au lieu de PORT de lettre.

POST-OFFICE. POSTE ou POSTE AUX LETTRES.

POUDRERIE. S'emploie dans ce casci pour signifier que la neige VOLTIGE : il *poudre*; il fait une grosse *poudrerie*. On ne pouvait donner une plus mauvaise acception à ces deux mots, dont il faut éviter de se servir en les remplaçant par l'une ou l'autre de ces locutions : il POUDROIE, la neige VOL-

TIGE, TOURBILLONNE ; ou bien encore : le vent SOULÈVE la neige.

PRESENT. Il s'agit ici de la suscription d'une lettre, d'un billet à faire remettre à destination par une autre voie que la poste, et sur l'adresse desquels il n'est pas pas besoin d'écrire le nom de la ville, attendu que l'envoyeur et le destinataire sont du même lieu. En pareil cas, c'est toujours le mot anglais *present*, que l'on voit figurer. Il serait donc juste, puisque ce genre d'adresse est aussi français, de nous servir des mots EN VILLE pour cette suscription, dont nous donnons ici l'exemple :

A Monsieur,

Monsieur———

En ville.

PRIVÉE. Ce mot s'écrit souvent au coin d'une lettre lorsqu'elle est tout-à-fait particulière au destinataire ; mais dans notre langue le terme propre à cette sorte de suscription est le mot PERSONNELLE.

PROGRAMME. Les Anglais désignent ainsi le petit cahier dans lequel danseurs et danseuses inscrivent le nom des personnes avec lesquelles ils ont promis de danser ; mais, dans notre langue, ce cahier porte le nom de CARNET DE BAL.

PROMISSOIRE (BILLET.) Ce qualificatif n'est pas français, et nos hommes d'affaires,—ce sont eux qui s'en servent le plus souvent,—pourraient facilement s'en passer, attendu que BILLET rend à lui seul l idée de *promissory note.*

PROCÉDÉS. Se dit dans les cas suivants : user de bons, de mauvais PROCÉDÉS envers quelqu'un. Il est aussi synonyme de *recettes.* C'est donc erronément que l'on dit: les *procédés* d'une assemblée, d'une cour de justice, etc., ou bien encore, faire lecture des *procédés* d'une séance. Dans le premier cas, il faut dire : les ACTES d'une assemblée, d'une cour de justice, et dans le second, faire lecture du PROCÈS-VERBAL d'une séance.

PUMPS. ESCARPINS. Souliers à semelle mince et à oreilles. C'est la chaussure de bal.

PUNCH. C'est ainsi que les menuisiers désignent souvent le REPOUSSOIR, instrument qui sert à chasser les clous plus loin que ne le peut faire le marteau seul.

PURSER. C'est tout bonnement le COMPTABLE d'un bateau ou navire à vapeur. Il serait donc plus raisonnable de se servir de ce mot de préférence à *purser.*

PUTTY. Les plâtriers appellent *putty* la préparation de chaux et de plâtre avec la-

quelle ils poussent les moulures et les corniches. POTÉE est le nom français de cette préparation.

Q

QUALIFICATION, QUALIFIÉ. L'acception de ces deux mots est fréquemment faussée. Par *qualification*, l'on entend le DROIT D'ÉLIGIBILITÉ d'un candidat à la représentation nationale ou municipale, droit qui, selon nos lois, n'est acquis au candidat qu'à la condition d'être propriétaire d'un immeuble représentant une valeur spécifiée en sus de toute hypothèque dont il pourrait être grevé. Cette condition, c'est le CENS ÉLECTIF ; ainsi, au lieu de tel candidat n'est pas *qualifié*, n'a pas la *qualification* requise, il sera bien plus logique de dire : tel candidat est ou n'est pas ÉLIGIBLE. Le cas est à peu près le même à l'égard de l'électeur. Un homme est électeur ou il ne l'est pas ; s'il est électeur, il n'y a aucune nécessité de dire, comme le fait l'anglais : c'est un électeur *qualifié*. S'il n'est pas électeur, s'il ne paie pas un cens assez élevé pour avoir le droit de voter aux élections, et qu'il y vote, il est encore moins nécessaire de le qualifier d'électeur *non qualifié*. Il est alors tout bonnement un faux électeur.

QUART. L'on fait erreur en se servant de ce mot pour BARIL.

QUERIR. Il y a bien longtemps que ce verbe a été corrompu par les classes laborieuses, car aujourd'hui elles ne cessent de dire : va le *qu'ri* pour va QUERIR ou va CHERCHER quelqu'un.

QUÊTEUR. Dans sa propre acception, ce mot désigne la personne faisant une collecte dans une église ou recueillant des aumônes pour une œuvre de charité ; cependant, chacun a pu remarquer que le peuple se sert à tort de ce terme pour désigner le MENDIANT.

R

RAPPEL, RÉVOCATION. Il arrive souvent que l'on prête à ces deux mots la même signification, exemple : *Rappel, révocation* d'une loi. RAPPELER une loi veut dire : FAIRE REVIVRE, REMETTRE cette loi en VIGUEUR, tandis que RÉVOQUER signifie ANNULER, ABROGER.

RAS-TERRE. Corruption de REZ-TERRE.

RAVE DE CHEVAL. Traduction littérale de *horse radish*. RAIFORT est le nom français de cette racine.

READY RECKONER. BARÊME.

RECORD. En anglais ce mot signifie REGISTRE, DOSSIER. ARCHIVES, PIÈCES, etc., mais dans notre idiome, il n'est plus usité

aujourd'hui. L'ancien droit coutumier s'en servait, mais c'était dans des acceptions toutes différentes ; c'est pourquoi les avocats et autres feraient bien de le laisser de côté, attendu qu'ils ont à leur disposition les mots correspondants plus haut cités.

RÉFÉRER. Ce verbe s'emploie dans le sens de FAIRE RAPPORT, de RAPPORTER une chose à une autre, et de s'EN RAPPORTER à quelqu'un ou à un ouvrage pour décider sur quelque matière. Exemple : RÉFÉRER à la chambre, RÉFÉRER un passage d'un livre à un autre passage ; EN RÉFÉRER à quelqu'un pour la décision de quelque chose. Mais l'on fait un anglicisme lorsqu'on dit : *je vous réfère* à un tel ; je *réfère* ou je *réfèrerai* à ce livre, etc. Il serait donc sage de remplacer ces expressions vicieuses par celles-ci : Je vous RENVOIE à un tel ; je CONSULTE ou je CONSULTERAI ce livre.

REMERCIER. Je vous *remercierai pour* du pain ; je vous *serai obligé pour* de l'eau. Ce sont là des anglicismes qui doivent être bannis de notre langage. Dites : veuillez me passer le pain, me donner de l'eau.

RENARD. Les enfants disent *faire le renard* lorsque, sans permission, ils manquent d'aller à l'école. C'est aux maîtres à leur apprendre que faire l'ÉCOLE BUISSONNIÈRE est l'expression voulue en ce cas.

RENCONTRER. Ce verbe est faussement employé dans ces cas-ci : *rencontrer* les dépenses, le déficit, ce qui est la traduction littérale de l'anglais : *To meet the expenses, the deficiency.* C'est FAIRE FACE aux dépenses et COMBLER le déficit qu'il faut dire.

RÉSOLU. L'on fait un contre-sens lorsqu'on dit qu'un homme ou qu'un enfant est *résolu*, pour signifier qu'il est GROS. ROBUSTE. Ainsi employé, le mot *résolu* signifie homme, enfant DÉCIDÉ ou d'un CARACTÈRE FERME.

RESTER. Je suis *resté* ; ce cheval est *resté*, sont des expressions vicieuses qu'il faut remplacer par celle-ci : je suis EXTÉNUÉ de fatigue ; ce cheval est RENDU.

ROBRE ou ROBER. Ne se dit qu'au jeu de whist. A tout autre jeu, c'est PARTIE LIÉE ou DOUBLE qu'il faut dire.

ROUSSELÉ. Se dit à tort pour taches de rousse.

RUN OVER (TO). REMANIER est le mot dont on doit se servir au lieu de *parcourir*, qui est actuellement en usage dans nos imprimeries.

S

SAFE. ARMOIRE DE SURETÉ. Jadis on disait coffre-fort, mais depuis que ce meuble affecte la forme d'une armoire, il a bien fallu modifier son nom.

SALLE MUSICALE. C'est une mauvaise traduction de *Music Hall.* Comme il n'est pas plus logique de dire *salle musicale* que *salle dansante*, l'on sera certain d'être plus exact en disant ou en écrivant SALLE DE MUSIQUE.

SAMPLE. Presque toujours nos marchands se servent de ce terme anglais, en en changeant la prononciation, car ils disent un ou des *simples*. Nous croyons, cependant, qu'ils connaissent le mot français ÉCHANTILLON.

SANTÉ, [BUREAU DE] C'est une mauvaise traduction de *Board of Health*, qu'il faut rejeter et remplacer par celle plus exacte de CONSEIL DE SALUBRITÉ.

SAUCE-PAN. POELON.

SAVONNETTE Ici encore l'on constate que ce mot est généralement mal appliqué. *Savonnette* est le morceau de savon ordinairement parfumé et dont la mousse sert à enduire la partie du visage que l'on veut raser, et PINCEAU À BARBE ou BLAIREAU est l'objet avec lequel on applique cette mousse.

SAVATER. Corruption du verbe SAVETER, qui signifie gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement ; mais lorsque nous employons ce mot,

nous le faisons synonyme de Salir, acception que le dictionnaire ne lui donne pas.

SCARFING. Mettre des pièces de bois bout à bout et assembler leurs extrémités par le moyen d'entailles. C'est ce qu'on appelle ENTER ; mais nos charpentiers de navire ont francisé le mot anglais, et ils disent aujourd'hui *scarfer* une quille, etc. Il n'y a qu'à leur démontrer le tort qu'ils font à la nationalité en se servant de mots anglais ainsi corrompus, et nous sommes certains qu'ils reviendront bien vite aux dénominations françaises, leur patriotisme reconnu en est pour nous un sûr garant.

SCRAPER. Les ébénistes et menuisiers ne connaissent pas le nom français de cet outil, qui sert à racler le bois ; aussi, disent-ils toujours un *scraper* au lieu d'un RACLOIR, *scraper* au lieu de RACLER.

SECOUPE. Corruption de SOUCOUPE.

SET. Mot anglais qui s'applique à mille choses et qui est presque passé dans notre langage. Pour éviter l'ambiguité, nous allons indiquer en anglais les principaux cas où ce substantif est employé, tout en les faisant suivre de la traduction : *Set of friends*, cercle d'amis ; *set of crockery*, service de vaisselle ; *set of studs*, garniture de boutons de chemise, *set of furniture*, assortiment de meubles ; *set of tools*, assortiment d'outils.

SHAVE (TO). En Amérique, l'on fait ce verbe synonyme D'ACTION USURAIRE et nos hommes d'affaires l'ont adopté en le francisant un peu.Exemples : un tel m'a *shévé* ; un tel est un vrai *shéveur* ; c'est le *shévage* qui l'enrichit. L'usage de termes ausssi barbares serait peut-être excusable s'il n'y avait pas d'équivalents dans notre langue, que nous nous plaisons à abâtardir en empruntant au pauvre idiome saxon des mots comme ceux que nous venons de citer ; mais, en ce cas comme en bien d'autres, nous ne pouvons nous prévaloir de cette excuse, car, pour remplacer les termes corrompus de *shévé*, *shéveur* et *shévage*, nous avons les expressions suivantes, qui sont autrement significatives : un tel m'a JUIVÉ ; un tel est un véritable USURIER ; c'est l'USURE qui l'enrichit.

SHAPE. Ce sont les femmes d'ouvriers qui emploient ce mot anglais pour désigner, soit une FORME de chapeau, la TAILLE ou la MINE bonne ou mauvaise d'une personne.

SHEERING. Nos marins disent rarement qu'un navire a fait des EMBARDÉES. Ils ont au contraire francisé le verbe *to sheer* et en disant, comme ils le font aujourd'hui, qu'un navire *a pris une shire*, qu'un vaisseau *shirait*, au lieu de : prenait des embardées, ils ont certainement perdu au change.

SHIFTING. Un chargement de navire a

shifté, disent les charpentiers et arrimeurs. et pourtant ils savent tous que DÉSARRIMÉ est le mot français.

SHIRTING. CALICOT ou COTON blanc.

SHOOTING-STICK. DÉGOGNOIR. Morceau de bois avec lequel on serre et desserre les formes dans les imprimeries.

SIDE-BOARD. BUFFET est le nom français de cette espèce d'armoire dans laquelle on enferme la vaisselle et le linge de table.

SINK. Boîte ordinairement foncée en plomb, avec un trou au milieu pour l'écoulement des eaux, et dans laquelle se lave la vaisselle. ÉVIER est le nom français.

SKY LIGHT. ABAT-JOUR. Mais, sur un navire, *sky light* signifie ÉCOUTILLE VITRÉE.

SLACK. Ce mot anglais est passé dans le langage de tous nos ouvriers et marins, qui disent *slaquer* au lieu de LARGUER une amarre ; donner du *slack* au lieu de donner du JEU à une porte, à un tiroir, etc. Ils disent aussi : les temps sont *slack* pour : les temps sont DURS.

SLEEPING CARS. Voitures de chemin de fer qui ont des lits. COUPÉS-LITS est le nom français qui correspond.

SLIPPERS. PANTOUFFLES. Souliers à semelle mince, sans oreille et que l'on ne porte qu'à la maison.

SLUR (TO). FRISER ou PAPILOTTER. On dit d'un tirage qu'il FRISE, lorsqu'il manque de netteté, et lorsque l'impression se projette au-delà de l'œil de la terre.

SMART. Ce mot anglais, qui signifie badinage, est bien celui dont l'emploi peut jeter le plus de ridicule sur nous ; car il ne comporte pas le sens que nous lui donnons d'ordinaire. Lorsqu'on dit : c'est un homme *smart*, toujours nous entendons la capacité, l'habileté, la finesse ou l'esprit de la personne ainsi désignée ; pourquoi, alors, ne pas dire de préférence : c'est un homme habile, capable, fin ou d'esprit ?

SNACK, Mot anglais qui signifie MANGER un morceau, et nous disons aujourd'hui *faire, donner un snack*, au lieu de donner un REPAS ou un RÉGAL. Nous avons là une des mille preuves que nous tombons dans le ridicule chaque fois que nous remplaçons par une expression étrangère un mot ou une locution de notre langue.

SNOQUE. Jouer à la *snoque*, C'est la locution anglaises *let us knock*, qui a été ainsi corrompue par les enfants, et qui, pour eux, sert à désigner une des variations du jeu de billes, dont TAPETTE est le nom français. Ainsi, au lieu de jouer à la *snoque*, ils devront dire : jouer à la TAPETTE.

SPAN. Une *span* de chevaux, des *chevaux* qui *spannent* bien. Evitez de faire usage d'expressions aussi vicieuses, en les remplaçant par celles-ci : une PAIRE de chevaux ; des chevaux bien APPAREILLÉS. *Span* signifie aussi EMPAN, espace compris entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur plus grand écart.

SPARE BALL. Se dit au jeu de quilles pour indiquer qu'en deux boules on les a renversées toutes, et qu'avec la troisième qui reste, on peut encore faire des points en sus des dix déjà faits. *Spare ball* peut, en conséquence se traduire par BOULE DE RÉSERVE.

SPELL. J'ai donné une bonne *spell* à cet ouvrage, disent bon nombre d'ouvriers ; mais ceux qui ne se servent pas de cette locution anglaises emploient d'ordinaire celle-ci : J'ai donné une bonne *escousse* à cet ouvrage. Inutile de dire que ces deux expressions devraient

être rejetées : la première parce qu'elle est anglaise, et l'autre par cequ'elle signifie PRENDRE son ÉLAN pour mieux courir. J'ai bien, ou j'ai beaucoup AVANCÉ tel ouvrage, ou toute autre expression analogue pourrait facilement les remplacer.

SPOKE-SHAVE. Outil de charron et de menuisier d'invention allemande. PLANE ALLEMANDE est le nom que les Français lui donnent.

SPOT. Au jeu de bagatelle (*Pigeon-hole*), ce mot indique d'abord la place où l'on met la bille qui sert de premier but ; en ce cas, c'est PLACER LE BUT qu'il faut dire ; mais lorsqu'il s'agit de tirer pour savoir lequel des joueurs aura la main, le gagnant doit se servir de cette locution : " A moi la MAIN," au lieu de : " A moi le *spot*."

SPREE. Le dictionnaire anglais ne reconnaît pas ce terme, que nous croyons appartenir à l'argot américain. Il ne s'en est pas moins glissé dans notre langage, car nous entendons dire bien souvent : Pierre ou Paul est en *spree*, au lieu de Pierre ou Paul FAIT LA NOCE.

SPRING. Le mot français correspondant

est bien connu, mais nous ne nous abstenons pas pour cela de dire : voitures à *spring* pour: voitures à RESSORTS; bottines à SPRING, au lieu de bottines à TIGE ÉLASTIQUE.

STAMP. BOUCHE-TROU. Espèce d'étampe dont se servent les cordonniers pour cacher, en l'imprimant sur une semelle, les trous qu'y ont fait les deux chevilles qui la tenaient appliquée sur la forme.

STARTING. Ce verbe est fréquemment employé par les charpentiers de navire, qui ont pris le soin de le franciser, car il disent ; On va *starter* tel ouvrage, au lieu de COMMENCER. Ils disent aussi : les écarts d'un bordage ont *starté*, pour : se sont ÉLOIGNÉS ou DISJOINTS.

STATE-ROOMS. CABINES de PONT. Cabinets placés sur le deuxième pont d'un bateau à vapeur.

STEWARD. COMMIS DES VIVRES d'un navire ou bateau à vapeur.

STEWPAN. CASSEROLE.

STOCK. COL-CRAVATE.

STRAP. Ce mot anglais est très répandu, car toujous l'on s'en sert pour désigner une MENTONNIÈRE de casquette, des SOUS-PIED, COURROIES, etc.

STRING, HALF STRING. Ces deux mots se disent au jeu de quilles, et ils signifient, l'un la GRANDE, et l'autre la PETITE PARTIE. La grande partie est de trente boules et la petite de quinze.

STUFF. Ce mot est souvent employé au lieu du français ÉTOFFE.

SWINGER. Les arrimeurs désignent par ce nom le travailleur qui leur amène pièce à pièce le bois près du navire dont ils ont à faire le chargement. FLOTTEUR est le nom français qui correspond à *swinger*.

T

TEA-BOARD. PLATEAU. Espèce de plat en tôle, etc., vernissé, dans lequel on sert le thé, le café et les rafraîchissements.

TEA-POT. Ce mot anglais s'emploie souvent au lieu de THÉIÈRE.

TEN STRIKE. Se dit lorsque d'une seule boule on a renversé les dix quilles. COUP DE DIX rendraient parfaitement l'idée.

TÊTE. Ne dites pas *tête*, mais TAIE d'oreiller.

TICKET. L'on se sert quasi toujours de ce mot, et pourtant, BILLET est très bien connu.

TIRETTE. Morceau de fonte qui se glisse sur la petite ouverture pratiquée dans la porte d'un poële pour en diminuer le tirage. C'est ce que nous appelons à tort la *petite porte* d'un poële.

TOAST. Morceau de pain grillé. RÔTIE est le nom français.

TABACONISTE. Marchand de tabac, et non pas *tabaconiste*, qui n'est pas français.

TOURNE--CLEFS. Traduction littérale de *turnkey*. GUICHETIER, qui signifie valet de géolier, est le terme français qui correspond.

TOURTE, TOURTIÈRE. L'on se mé-

prend sur la signification de ces deux mots. La *tourte*, mot par lequel nous désignons le PIGEON SAUVAGE, est une espèce de pâté, et *tourtière* est l'ustensile dans lequel se cuisent les tourtes.

TOW-LINE. Nos navigateurs ne désignent qu'en anglais l'amarre qui sert à remorquer, et dont AMARRE DE TOUÉE est le nom français.

TOKEN. Terme d'imprimerie, dont MARQUE est le nom français. Cette MARQUE se fait lorsqu'on trempe le papier qui doit être imprimé, et, pour éviter un deuxième comptage, on replie une feuille sur elle-même tous les deux cent cinquante feuilles.

TRANSQUESTIONNER. Ce verbe n'existe pas dans notre langue, mais c'est par lui que l'on a cru rendre les mots anglais *to cross-examined*. Si l'on s'était donné la peine de chercher un peu, l'on aurait probablement trouvé le terme de CONTRE-INTERROGER, lequel rend parfaitement l'idée de *cross examined*.

TRIC-TRAC. Espèce de jeu de cartes. Mais par lui nous désignons, à tort bien entendu, le moulinet de bois dont ont tire un son aigre et bruyant en l'agitant avec la

main, et dont le véritable nom est CRÉCELLE.

TRICHARD. Le peuple désigne souvent par ce mot le TRICHEUR.

TROUSSEAU et LAYETTE. D'ordinaire nous faussons la signification de *trousseau*, mot qui désigne le linge et tout ce que l'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. Mais, lorsqu'il s'agit des vêtements et ustensiles nécessaires à un enfant qui vient de naître, c'est le mot LAYETTE dont il faut se servir au lieu de *trousseau*.

TRUE BILL. Terme de droit criminel anglais. Ces mots sont quelquefois traduits par nos avocats français, mais le plus souvent d'une manière inexacte. C'est par *vrai bill* ou *accusation fondée* qu'ils rendent ce terme anglais, qui veut dire ARRÊT DE MISE EN ACCUSATION, arrêt que rend un grand jury lorsqu'il trouve fondée la plainte soumise à sa décision. Ainsi, *accusation fondée* est loin de rendre cette idée. L'accusation ne peut être reconnue fondée ou non qu'après l'instruction du procès. La même erreur a lieu à l'égard de *no bill*, mots qui, en français, signifient ARRÊT DE NON-LIEU, arrêt que rend un grand jury quant la plainte soumise à sa décision ne fournit pas matière à procès.

TUMBLER. Le mot français VERRE est bien connu, mais *tumbler*, que l'on prononce *tombleur*, nous paraît être plus usité. En ce cas, comme en bien d'autres, c'est aux institutions scolaires qu'il incombe de corriger les élèves de cette habitude de se servir de mots anglais inutilement.

TWEED. ÉTOFFE À PANTALON.

V.

VAŞISTAS. Vître d'une fenêtre, que l'on peut ouvrir sans ouvrir la fenêtre. C'est ce qu'à tort nous appelons *guichet*.

VALEUR. C'est de *valeur !* se dit fréquemment pour : c'est MALHEUREUX, PÉNIBLE.

VENT. Ne dites pas vent *derrière*. c'est vent ARRIÈRE qu'il faut dire.

VEUGLAGE. Les charpentiers de navires ont ainsi corrompu le mot VAIGRAGE, qui signifie assemblage de planches, revêtant intérieurement la membrure d'un bâtiment.

VIN de PORT. VIN D'OPORTO. *Vin Sherry*, VIN BLANC ou de XÉRÈS.

VLIMEUX. Le peuple a ainsi corrompu le mot VENIMEUX.

VOTEUR. Ce mot qualifie la personne qui fait un vœu, et VOTANT est le terme qui désigne celui qui vote aux élections ou dans un corps délibérant.

VOYAGE. Ne dites pas : *voyage* de bois, de pierre ou de foin ; Dites : CHARGE, CHARRETÉE ou VOIE de bois, de pierre, de foin.

W.

WARRANT. Ce mot est aussi passé dans notre langage, et pourtant nous avons MANDAT qui correspond parfaitement à ce terme. Exemples : *Warrant of commitment*, MANDAT de dépôt ; *Warrant of arrest*, MANDAT d'amener ; *Search Warrant*, MANDAT de perquisition.

WARRANT (CROSS). MANDAT EN RECONVENTION. Voir *Action* pour la définition.

WATER - CLOSETS. Cabinets à l'anglaise.

WATER - LOGGED. Navire qui a fait eau.

WATER POLICE. L'on désigne ce corps sous le nom de *police d'eau*, ou *police riveraine*, mais POLICE DE RADE le désigneraient bien mieux.

WATER-FALL. CHIGNON de nouvelle mode que les femmes portent au bas de la nuque et appelé *chute d'eau* par quelques-unes. Toute traduction mot à mot produit généralement de pareilles âneries.

WATCHMAN. Se dit encore assez souvent pour HOMME DE GUET ou AGENT DE POLICE.

WELCH-RABBIT. Rôtie recouverte de fromage fondu et désignée dans notre langue sous le nom de RAMEQUIN.

WINCH. Machine dont on se sert pour élever de grosses pierres ou autres grands fardeaux, et dont TREUIL est le nom français.

WRENCH. Clef anglaise.

WRIT. Terme de droit anglais. ORDONNANCE, ORDRE. *Writ of election*, BREF d'élection.

YEAST. Levure de bière.

ZARSAIS. Au lieu de Jersiais et Guernesiais, c'est par ce mot que le peuple canadien désigne les natifs et les habitants de Jersey ou de Guernesey.

Supplément.

BARBOT. Les écoliers disent presque partout *barbot* pour PATÉ, lorsqu'ils laissent tomber une goutte d'encre sur du papier.

CENTIN. Ce mot figure dans la plupart de nos lois depuis que nous avons adopté le cours décimal ; mais il serait logique de le remplacer par CENTIME, attendu qu'il désigne la centième partie de la piastre, qui est notre unité monétaire, aussi bien que celle du franc, qui est l'unité monétaire de France.

LÉGISLATER. Ne doit se dire que dans un sens ironique. Exemple : " Avoir la manie de *législater* ; mais en bonne part, le terme propre est LÉGIFÉRER.

LOAFER. ECORNIFLEUR.

MALGRÉ. *Malgré que* s'emploie fréquemment, mais à tort, au lieu de BIEN QUE, QUOIQUE. Exemple : Un tel a fait ceci ou cela *malgré que* je le lui eusse défendu. On ne doit se servir de cette locution que dans le cas suivant : " Malgré qu'il en ait " c'est à dire : mauvais gré qu'il en ait.

SALLE. Pour indiquer qu'à une représentation, à un concert ou autre amusement public il y avait un AUDITOIRE assez nombreux, l'anglais se sert de la locution : *There was a good house*, et cette locution, bien des gens se contentent de la traduire mot à mot, car il arrive souvent d'entendre dire qu'il y avait une *bonne salle* au spectacle dont ils veulent parler.

SAVOYANE. Terme inventé par le peuple pour désigner L'ELLÉBORE À TROIS FEUILLES.

SCRAP-BOOK. CALEPIN.

SUGGESTION. Ce substantif ne doit s'employer qu'en mauvaise part. Exemples : faire une chose à la suggestion d'un tel ; céder aux suggestions de l'amour-propre. Il s'en suit, par conséquent, que nous faisons erreur en l'employant comme synonyme de RECOMMANDATION, AVIS, ou CONSEIL.

(REPRODUCTION INTERDITE.)

TYPOGRAPHIE DUVERNAY, FRÈRES.

PLEASE DO NOT REMO
CARDS OR SLIPS FROM THIS

UNIVERSITY OF TORONTO

PC
2582
E5G5
1867